DÉPARTEMENT
Pyrénées - Orientales

ARRONDISSEMENT
Prades

Effectif légal du conseil municipal
15

COMMUNE :
VERNET LES BAINS

Communes de 1 000 habitants et plus

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :
1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction[1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M	GUITART Henri	4/7/51	4/7/20	494
Premier adjoint	M	CISZEK Georges	8/2/49	4/7/20	494
2ème adjointe	Mme	PONTENX Catherine	13/3/54	4/7/20	494
3ème adjoint	M	LASSUS Jean Louis	2/5/56	4/7/20	494
4ème adjointe	Mme	HERREZUELO Christine	10/9/67	4/7/20	494
CM	M	MESTRES Martin	19/1/51	4/7/20	494
CM	Mme	SOTTINI FALGUERES Michèle	31/1/56	4/7/20	494
CM	M	AZAIS Philippe	6/11/59	4/7/20	494
CM	Mme	RAK Annie	1/8/64	4/7/20	494
CM	Mme	BONET Virginie	8/4/80	4/7/20	494
CM	Mme	LATCHIMY Lindsay	1/12/81	4/7/20	494
CM	M	VIGIER Raphaël	4/2/93	4/7/20	494
CM	M	GATE Jean-François	2/12/52	4/7/20	379
CM	Mme	GENDRE Françoise	12/2/57	4/7/20	379
CM	M	SERRA Pierre	5/5/75	4/7/20	379

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.